

À l'approche des élections, il nous semble important de comprendre comment chacune des listes qui se propose de nous représenter dans la commune se positionne sur différentes thématiques, alliant aménagement du territoire, logement, préservation des terres agricoles, de la biodiversité et démocratie citoyenne.

Merci d'avance pour votre temps, nous diffuserons de notre côté les différentes réponses qui nous ont été apportées aux citoyen-ne-s de la commune.

Comment vous positionnez-vous quant à ces différents enjeux ?

Positionnez-vous sur une échelle de 1 à 3, le 1 étant défavorable et le 3 favorable.

Vous aurez ensuite un espace limité pour expliquer votre position.

Si vous ne répondez pas à une question, vous serez considéré comme "sans avis".

1. **Plan de secteur, Schéma de Développement Communal, Schéma stratégique pour le bassin versant de la vallée de la Vesdre**

Votre liste est-elle favorable à

- Développer votre Schéma de Développement Communal de manière à préserver les terres agricoles, les forêts et les espaces verts de l'artificialisation, quelle que soit leur affectation au Plan de Secteur ?

1 ② 3

Non seulement préserver, mais aussi développer lorsqu'il est possible.

- Appuyer toute réflexion concernant l'obtention d'un permis d'urbanisme sur la problématique environnementale ainsi que la qualité et la diversité biologique et paysagère sur le territoire (que cela devienne la charpente de la réflexion urbanistique) ?

1 ② 3

- De concrétiser au niveau communal et pluri-communal les recommandations du schéma stratégique pour le bassin versant de la vallée de la Vesdre ?

1 2 3

Il n'a eu que l'effet d'un travail de translation importante. Il conviendrait cependant d'y apporter les spécificités du territoire troyen.

- D'être intransigeant face à la conservation des espaces verts, des haies et des arbres remarquables, des couloirs biologiques et des lois en matière d'aménagement urbanistique. Et de mettre vérifier que le respect de ces aspects soit appliqués lors de la mise en œuvre de permis d'urbanisme ? De tout faire pour rendre la vallée plus résiliente face aux aléas climatiques (inondations puis sécheresses à l'horizon 2050) ?

1 2 3

Priorité de notre programme

2. Logement accessible et réhabilitation des espaces déjà artificialisés

Votre liste est-elle favorable à

- Mettre en place diverses mesures et actions afin de lutter contre les logements inoccupés et faciliter l'accès aux logements déjà existants. (Taxe communale, partenariat avec agences immobilières sociales...)?

1 2 3

Nous privilégierons les mesures innovatives
 aux mesures classiques afin de
 favoriser les projets viables
 économiquement

- Revoir à la hausse les aides financières et les règles d'urbanisme pour faciliter la rénovation, la réhabilitation des bâtiments et, le cas échéant, la division des logements ?

1 2 3

Au cas par cas

3. Terres agricoles

Votre liste est-elle favorable à

- Réaliser une grande analyse sur le recensement et l'affectation réelle des terres agricoles qui inclurait toutes les terres agricoles (celles situées en zones agricoles au plan de secteur, mais aussi les terres cultivées situées dans d'autres zones au plan de secteur), l'affectation réelle des terres agricoles (prairies permanentes, prairies temporaires, cultures, terres agricoles non-utilisées, etc.), une analyse détaillée des terres agricoles non-utilisées pour l'agriculture (prairie pour chevaux, extension de jardin, cultures non-alimentaires, sapins de Noël, horticulture, agrivoltaïsme, etc.) ?

1 2 3

Nous y sommes favorable mais
 pas de manière aussi unilatérale

- Élaborer une politique communale ou pluri-communale pour préserver et mettre à disposition des terres agricoles publiques pour la transition agroécologique (installation de nouveaux paysan-ne-s, espaces-tests agricoles, potagers partagés, approvisionnement des restaurations collectives, etc.) ?

1 2 3

En fonction des besoins et demandes
émises sur base de projets élaborés et
soumis au législatif.

- S'engager à garantir que la fonction première de toutes les terres communales actuellement dédiées à l'agriculture soient garanties que leur fonction première, reste agricole, qu'importe leur statut au plan de secteur ?

1 2 3

Non

4. Biodiversité et espaces verts

Votre liste est-elle favorable à

- Mettre en place une politique de préservation des espaces naturels et de verdure des espaces déjà artificialisés afin d'accroître la biodiversité (plantation d'arbres, haies, diminution de l'éclairage public, réflexion autour du revêtement des chemins de mobilité active,...) ?

1 2 3

Il s'agit d'une des priorités de
notre programme

- Développer toujours plus les espaces verts publics pour qu'ils soient accessibles à toutes et à toutes ? Et s'assurer de l'accessibilité des lieux publics tels que les bois et forêt en maintenant par exemple les certitudes existantes et en vérifiant l'entretien des chemins existants ?

1

2

3

Il s'agit d'une des priorités de
notre programme

Organiser une consultation populaire avant l'élaboration de grands projets, afin de permettre aux habitants de co-créer et co-décider de l'avenir de leur quartier ?

Co-construire le nouveau Schéma de Développement Communal avec les citoyens de la commune à chaque étape de la procédure ?

5. Démocratie / Accès à l'information

Votre liste est-elle favorable à

- Élargir l'accès à l'information dans le cadre des enquêtes publiques, rendre plus facile la consultation des documents en ligne et sur papier ?

1 2 3

Les obligations en la matière sont fixées par la RW.

- Organiser une consultation populaire avant l'élaboration de grands projets, afin de permettre aux habitants de co-créer et co-décider de l'avenir de leur quartier ?

1 2 3

Nous voulons consulter les habitants de chaque quartier avant un changement notable de celui-ci. Priorité de notre programme.

- Co-construire le nouveau Schéma de Développement Communal avec les citoyen·ne·s de la commune à chaque étape de la procédure ?

1 2 3

C'est prévu à chaque étape ainsi qu'une consultation citoyenne est prévue à chaque étape de ce projet.